

Contact

RENTRÉE 2020

NUMÉRO
SPÉCIAL

MAIRIE

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

p.2

Interview de Laurent de Launay, maire d'Izon

p.6-9

2020-2026 Tour d'horizon

p.13

Covid-19

p.3

Retour sur l'élection municipale du 15 mars

p.10

Le projet acti'vacances

p.14-15

Tribunes libres

p.4-5

Votre nouveau conseil municipal

p.11-12

Le défi de la participation citoyenne

p.16

Restez en contact avec votre mairie

izon

Bien dans ma nature



www.izon.fr



QUESTIONS À **LAURENT DE LAUNAY**

Maire d'Izon

Pouvez-vous nous raconter vos premiers pas en tant que maire ?

Honoré de la confiance que m'ont accordé les Izonnais. Je m'y étais préparé et je crois que les Izonnais l'ont senti. Cela devait arriver maintenant, alors que la ville change et les aspirations de ses habitants avec.

Être maire, c'est être tous les jours en prise avec les problèmes de sa population, de ses services et de ses élus, mais c'est aussi être en permanence au contact des institutions partenaires : la préfecture et les différents services de l'État, le Département, la Cali, les syndicats mixtes, les communes voisines, tout cela pour essayer de trouver des solutions, faire avancer notre territoire et défendre les intérêts d'Izon. Il n'y a pas de répit dans le quotidien d'un maire. Il faut sans cesse écouter, étudier, négocier, trancher, arbitrer, tout en prenant le temps de se projeter. Et puis, il y a ce fichu contexte de crise...

Justement, vous devenez maire dans une période exceptionnelle. Quelles ont été les conséquences sur votre début de mandat ?

Notre installation a été retardée, ce qui a pour effet d'amputer notre première année de mandat. C'est ainsi. Anne-Marie Roux a géré les premiers mois de crise avec un sens du devoir qu'il faut saluer. Cela nous a permis de peaufiner le passage de témoin, tout en étant soumis à rude épreuve : aide aux personnes vulnérables, distribution de colis alimentaires, confection de masques, information du public, poursuite des services municipaux, sécurité des usagers et des agents, actions de soutien auprès des commerçants, préparation des écoles, etc. Nous avons dû traiter plusieurs urgences, souvent avec des directives nationales lacunaires et mouvantes, voire contradictoires. Ce n'est pas simple d'arriver dans un tel contexte.

À notre échelle, peut-on tirer des enseignements de cette crise ?

Il le faut, ne serait-ce que pour améliorer notre gestion de crise. Les prochains mois risquent d'être encore très compliqués. Sur le fond, les crises jouent souvent un rôle d'accélérateur. Et je crois que nombre de propositions que nous avons exprimées pendant la campagne, et qui ont rencontré un certain écho auprès des Izonnais, sont d'autant plus d'actualité après ce que nous avons vécu. Oui, résilience et solidarité sont plus que jamais nécessaires. Pensons global, agissons local !

“ Associer les Izonnais aux politiques que nous conduirons ”

Quel genre de maire comptez-vous être ?

Attentif et ouvert sur la méthode, ferme et cohérent sur les principes, transparent et pédagogue dans la communication. Je ne veux surtout pas être un maire qui s'enferme dans sa fonction, accaparant tous les leviers : je souhaite rester proche des Izonnais, de leurs préoccupations et les associer autant que possible aux politiques que nous conduirons. Je prendrai le temps d'écouter, d'échanger et d'expliquer le sens de notre action au nom de l'intérêt général, lequel n'est pas l'addition des intérêts particuliers. Je respecterai tout le monde et en premier lieu nos adversaires, ne souhaitant pas me comporter avec la minorité d'aujourd'hui comme la majorité d'hier a pu le faire. J'ai été six ans dans l'opposition, je sais que ce n'est jamais évident. Nous avons renforcé les droits de nos collègues de l'opposition. La bonne tenue du débat démocratique est profitable à tous.

Votre équipe a-t-elle commencé à prendre ses marques ?

Oui, tous sont investis, chacun à son rythme et c'est très bien ainsi. Pour une large part, l'équipe est constituée de néophytes qui découvrent les arcanes de l'action municipale. Ce n'est pas simple, croyez-moi. Mais j'ai une grande confiance en eux. Je souhaite que tout le monde trouve sa place, adjoints comme conseillers municipaux. Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin. Nous avons un beau projet à mettre en œuvre. Tout le monde doit apporter sa pierre et je les en remercie tous les jours.

Pouvez-vous citer quelques grandes priorités pour ce mandat ?

Izon est à un carrefour de son histoire. Du fait de l'attractivité de la métropole bordelaise, la pression urbaine est redoutable. Nous devons avant tout veiller à améliorer notre cadre de vie, à dynamiser les échanges et le quotidien des Izonnais, à préserver notre patrimoine naturel. Mettons en valeur les atouts de la commune, construisons pas à pas sa singularité. Dans un monde où tout semble parfois se liquéfier, nous avons tout intérêt à recouvrer une identité locale dont nous sommes fiers. Faisons-le en restant solidaires.

RETOUR SUR L'ÉLECTION MUNICIPALE

du 15 mars 2020

DEUX LISTES SE SONT PRÉSENTÉES AUX SUFFRAGES LE 15 MARS 2020. LES IZONNAIS ONT EXPRIMÉ UN CHOIX CLAIR, POUR UNE LISTE ET UN MAIRE QUI CONDUIRONT LA VILLE PENDANT LES 6 PROCHAINES ANNÉES.

CEPENDANT, COMPTE TENU DU CONTEXTE SANITAIRE EXCEPTIONNEL, L'INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS N'A PU ÊTRE ORGANISÉE QUE LE 24 MAI SUIVANT ; L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ AYANT ASSURÉ L'INTÉRIM DURANT CE LAPSE DE TEMPS.

**Liste Ensemble,
Vivons Izon :**
Laurent de Launay

58,6 %
avec 1210 voix
23 élus

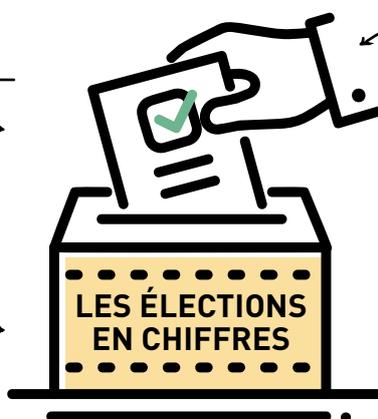


**Liste Au Cœur
d'Izon :**
Frédéric Malville
41,23 %
avec 849 voix
6 élus

2 059
votants

45,85%
participation

4 158
électeurs



0,6%
bulletins
blancs et nuls



Gilles **PRUVOST**
8^{ème} adjoint, délégué à la culture,
au développement des activités
socio-culturelles et aux partenariats



Brigitte **NABET GIRARD**
1^{ère} adjointe, déléguée à
l'administration générale,
ressources humaines, coordination
de l'action municipale, relations
institutionnelles, développement
économique et cohésion sociale



Thierry **DUBREUIL**
2^{ème} adjoint, délégué à l'urbanisme
et aux services techniques



Laurent **DE LAUNAY**
Maire



Audrey **GABORIAUD-NAFFRICHOUX**
7^{ème} adjointe, déléguée à la
transition écologique, la
participation citoyenne et la
revitalisation du centre-bourg



Delphine **FLOIRAT-RATTE**
3^{ème} adjointe, déléguée à l'éducation,
l'enfance, la jeunesse et la
restauration collective



Joël **MASSY**
6^{ème} adjoint, délégué à l'état-civil,
la sécurité civile, la tranquillité
publique et la protection de
l'environnement



Audrey **COMBIER**
5^{ème} adjointe, déléguée à la
communication, aux relations
publiques et aux affaires juridiques



Gilles **BOUEY**
4^{ème} adjoint, délégué à la vie
associative, aux sport, loisirs, fêtes
et cérémonies



Anne-Marie **SARRAZIN**
Conseillère municipale
déléguée à l'éducation
populaire et
l'accompagnement à
la scolarité



Régis **EMERIAU**
Conseiller municipal délégué
à l'entretien de la voirie et des
réseaux, à l'éclairage public



Thierry **DIRHEIMER**
Conseiller municipal délégué aux
relations avec les entrepreneurs,
au développement du marché et du
commerce de proximité



Serge **FLAHAUT**
Conseiller municipal délégué
à l'organisation des services
publics municipaux, à la
commande publique et aux
groupements d'achat



Carol
Conse
à la m
des se
l'infor



Clément **MEZERGUE**
Conseiller municipal délégué
aux actions en faveur de la
jeunesse



Virginie **VIDORRETA**
Conseillère municipale
déléguée à la transmission
intergénérationnelle et aux
manifestations culturelles



Chantal **CARO**
Conseillère municipale déléguée aux relations avec le personnel, à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail



Karyn **LARGOUET**
Conseillère municipale déléguée à la valorisation du patrimoine historique et culturel, la gestion de la médiathèque, des archives et du cimetière



Aline **FONTAINE**
Conseillère municipale



Maryse **BOUCHÉ**
Conseillère municipale déléguée à l'action sociale, la solidarité, la santé et l'accompagnement des seniors, vice-présidente du CCAS



André **VEYSSIÈRE**
Conseiller municipal



Arnaud **GANNE**
Conseiller municipal délégué à l'organisation et à la logistique des fêtes et manifestations



Frédéric **MALVILLE**
Conseiller municipal, président de la Commission des finances



Philippe **GIRARD**
Conseiller municipal délégué à la gestion du réseau hydraulique, l'assainissement, et la prévention des risques



Philippe **BRARD**
Conseiller municipal délégué à la gestion des projets et au suivi des travaux sur les bâtiments



Marc **BOISSEAU**
Conseiller municipal



Marilyn **GUIRIEC**
Conseillère municipale déléguée au développement du lien social et à la lutte contre les incivilités



Marie-Hélène **CLÉMENT**
Conseillère municipale

ine **GLIZE**
Conseiller municipal délégué à la mobilité, l'accessibilité des services et la qualité de l'information au public



Sophie **CARRÈRE**
Conseillère municipale

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Majorité : 23 élus

Opposition : 6 élus

Le conseil municipal gère la plus petite collectivité territoriale française : la commune. Fort d'une légitimité démocratique qu'il tient de son élection au suffrage universel direct, le conseil municipal dispose collectivement du pouvoir délibérant sur le territoire de la commune. Il est compétent pour prendre toutes les décisions concernant la gestion communale, sauf lorsqu'un texte en charge spécifiquement le maire ou une autre autorité administrative. Le conseil municipal élit en son sein le maire de la commune, lequel préside l'assemblée, organise ses travaux et exécute ses délibérations.



Brigitte NABET GIRARD

Adjointe au maire déléguée à l'Administration générale, ressources humaines, coordination de l'action municipale, relations institutionnelles, développement économique et cohésion sociale

“ Construire la cohésion entre élus et services municipaux ”

C'est un honneur d'être première adjointe, un honneur qui engage et je souhaite partager et faire partager cet engagement pour très vite avoir la joie de savourer avec élu.es, services, citoyens, les premières concrétisations de notre nouvelle équipe et de son premier magistrat.

Ainsi, j'ai pris en charge l'administration générale de la municipalité, la coordination de l'action municipale, les relations institutionnelles et la cohé-

sion sociale, missions pour lesquelles il me faut être rigoureuse et attentive.

Coordonner l'action municipale implique une coopération entre élu.es, entre services, entre élu.es et services et nous devons travailler ensemble à construire cette cohésion indispensable.

Je mets volontiers au service d'une équipe enthousiaste, dynamique et volontaire, les ressources acquises

au fil d'une carrière professionnelle dans la fonction publique territoriale, avec un objectif : rendre service aux Izonnaises et Izonnais.

C'est avec plaisir que j'exercerai ces missions, en mobilisant les ressources et les compétences de l'ensemble de l'équipe municipale.



Thierry DUBREUIL

Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Services techniques

“ Répondre quotidiennement aux besoins des Izonnais ”

Fidèle et attaché à ma commune, j'ai à cœur de répondre quotidiennement aux besoins des Izonnais car les missions qui me sont confiées touchent de multiples domaines comme ceux de l'urbanisme, des développements urbains, de la voirie, des espaces verts...

Fort de mon expérience professionnelle, je m'efforce de contribuer au bien vivre à Izon dans l'intérêt de

la collectivité en étant tout à la fois à l'écoute, responsable et disponible.

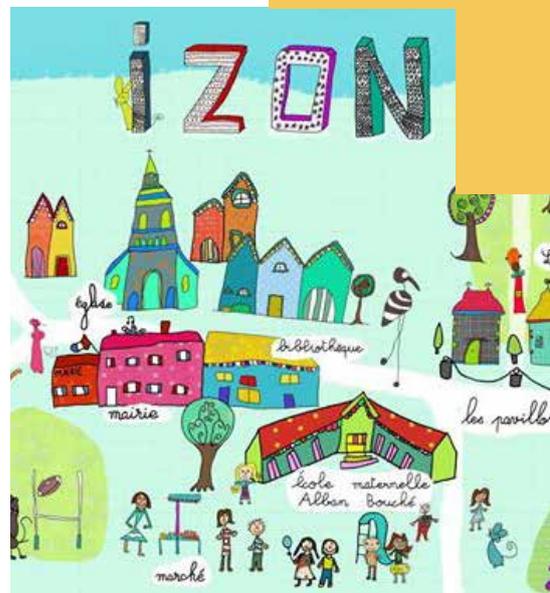
C'est dans cette optique qu'accompagné des élus de cette grande commission nous sommes déjà à l'œuvre et avons souhaité nous tenir disponibles les samedis matin, notamment pour recevoir et prendre en considération les demandes, afin de renforcer le lien entre la mairie et les Izonnais.

Les enjeux sont aussi importants qu'attendus en matière d'aménagements urbains et de voirie et c'est en étroite collaboration avec les attentes de tous que nous y répondrons.



Delphine FLOIRAT-RATTE

Adjointe au maire déléguée à l'Éducation, l'enfance, la jeunesse et la restauration collective



La délégation Éducation, Enfance, Jeunesse et restauration scolaire m'a été confiée dans le cadre de ce mandat municipal et c'est donc avec fierté et en responsabilité que je mets en œuvre les grands axes de travail auxquels la nouvelle municipalité s'est engagée en la matière.

Je tiens à améliorer les conditions d'accueil des enfants du périscolaire à la maternelle et à répondre aux be-

soins des écoles en raison du nombre grandissant d'élèves sur la commune.

Il me semble essentiel de favoriser la concertation entre les services enfance et jeunesse ainsi que les écoles, pour travailler sur des projets communs.

Je veillerai à développer l'accompagnement à la scolarité pour les élèves rencontrant des difficultés et à encourager le soutien à la parentalité.

Nous travaillons également à améliorer la qualité des repas au restaurant scolaire, en favorisant les produits bio et les circuits courts et à diminuer le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.

“ Améliorer les conditions d'accueil des enfants ”



Soirée au profit des associations du 5 septembre 2020

Gilles BOUEY

Adjoint au maire délégué à la Vie associative, aux sport, loisirs, fêtes et cérémonies



“ Les associations ont besoin de soutien, de locaux et de visibilité ”

Laurent m'a confié la délégation du soutien à la vie associative, aux sports, aux loisirs et aux fêtes et cérémonies. C'est une belle mission qui me fait honneur et je donnerai le meilleur de moi-même pour être à la hauteur de cette responsabilité qui m'engage et à laquelle, je le sais, les Izonnais sont attentifs.

Je tiens à être un lien utile entre associations et municipalité mais aussi un véritable support dans l'organisation et le suivi des fêtes, manifestations sportives et culturelles.

Nous avons à cœur de permettre à tous l'accès à l'offre sportive et associative et nous travaillerons en collaboration avec tous les acteurs, en ce sens.

Les associations ont besoin de soutien, de locaux et de visibilité. Je ferai de mon mieux pour mettre en musique l'ensemble des besoins et des moyens de tous les intervenants, dans l'intérêt des Izonnais.

Seul on va vite, ensemble on va loin !



Audrey COMBIER

Adjointe au maire déléguée à la
Communication, aux relations publiques
et aux affaires juridiques

**“ Être une courroie de
transmission entre
les élus, les services
et les Izonnais ”**

La gestion de la communication municipale, est une fonction transversale, une véritable courroie de transmission entre les élus, les services et les Izonnais.

La première mission de la communication municipale est de rendre lisibles et compréhensibles les politiques et les actions de la collectivité auprès des habitants.

Un autre objectif essentiel de la

communication est de promouvoir l'identité et les atouts de la ville, en vue de renforcer son attractivité.

Je veillerai à la conception, à la modernisation et la gestion de l'ensemble des outils de communication de notre commune.

J'ai en outre reçu la délégation des relations publiques afin d'assurer un lien entre les personnalités officielles et notre commune mais également la

presse, relais essentiel d'information locale.

Laurent m'a enfin délégué la gestion des affaires juridiques. Juriste de métier, j'ai à cœur d'honorer cette marque de confiance en veillant au respect de la réglementation et en étant source de conseil auprès des élus et des agents territoriaux.



Joël MASSY

Adjoint au maire délégué
à l'État civil, la sécurité civile,
la tranquillité publique et
la protection de
l'environnement

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté la mission confiée par Laurent, celle de veiller, entre autres, sur la tranquillité des Izonnais et la protection de l'environnement.

Soucieux du bien-être de la communauté et du bien vivre ensemble, j'ai la conviction que la prévention est un préalable indispensable à la lutte contre les incivilités.

La prévention sera donc un des axes de travail majeur de notre projet, qu'il s'agisse de la protection des personnes que celle des biens sans oublier l'indispensable préservation de notre patrimoine naturel.

Je mènerai cette mission dans le respect de la réglementation et dans l'intérêt de tous, qui est celui de vivre au mieux dans notre belle cité.



**“ Veiller sur la tranquillité
des Izonnais ”**



Audrey GABORIAUD-NAFFRICHOU

Adjointe au maire déléguée à la Transition écologique, la participation citoyenne et la revitalisation du centre-bourg

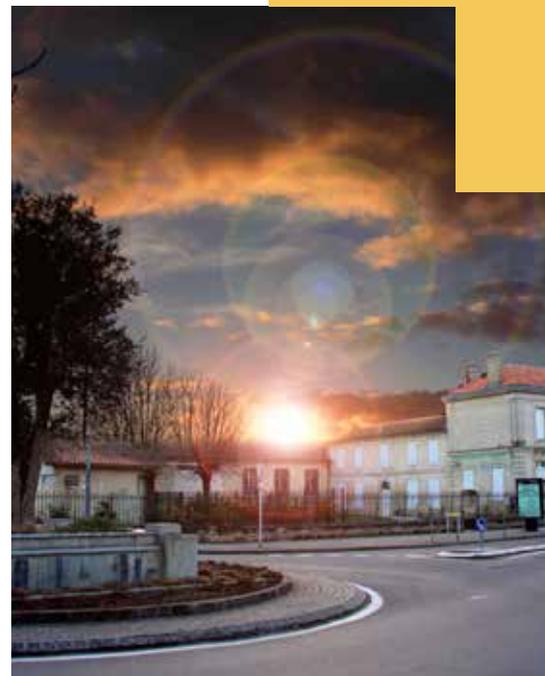
Laurent m'a confié le soin de développer la participation citoyenne, c'est-à-dire de répondre à la demande des Izonnais de voir naître une démocratie plus à l'écoute et plus participative.

J'ai la volonté d'impliquer davantage les Izonnais au débat public, grâce à de multiples outils d'interaction comme des ateliers collaboratifs, des comités de quartiers, des commissions extra-municipales.

Une autre de mes délégations est la Revitalisation du centre bourg.

Je souhaite que les Izonnais se réapproprient leur ville afin d'en faire une commune dynamique où il fait bon vivre. Je mettrai tous les moyens en œuvre afin d'aider à la création de commerces de proximité, de lieux de vies où nous tisserons ensemble du lien social et ferons revivre le cœur historique de notre commune.

Enfin, je suis déléguée à la Transition écologique, autre domaine qui me tient à cœur. Je favoriserai le développement durable au sein de notre commune en multipliant les actions dans le respect des individus et de la nature.



Je souhaite qu'Izon devienne un véritable exemple en participant à la lutte contre le changement climatique, en développant des modes de consommation plus responsables et en étant acteur de la préservation de la biodiversité.

" Faire d'Izon un exemple en matière de transition écologique "



Gilles PRUVOST

Adjoint au maire délégué à la Culture, au développement des activités socio-culturelles et aux partenariats

Izon est une belle commune qui dispose d'un patrimoine culturel et historique qui mérite d'être valorisé. Je suis en charge de la délégation Culture, développement des activités socio-culturelles et des partenariats et à ce titre je souhaite mettre à l'honneur les ressources de notre ville.

Je mettrai toute mon énergie à développer de nombreux projets culturels, en concertation avec les

Izonnais dans le but de créer des lieux de vie et de partage.

J'aimerais travailler à la création d'un tiers-lieu où pourront se retrouver toutes les générations et au sein duquel expositions, concerts, soirées littéraires pourraient voir le jour...

Enfin, je travaille déjà à la recherche de jumelages avec des villes d'Europe afin de mettre en place de réels échanges



pour les jeunes et moins jeunes. Les pays envisagés sont l'Allemagne, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal.

" Créer un tiers lieu où pourront se retrouver toutes les générations "

RETOUR SUR LE PROJET ACTI'VACANCES

Egayer les vacances des familles



QUESTIONS À

Delphine FLOIRAT-RATTE

Adjointe déléguée à l'éducation, l'enfance, la jeunesse et la restauration collective

« Acti'Vacances » c'est quoi ?

Il s'agit de proposer des activités ludiques aux enfants de 3 à 11 ans qui ne partent pas en vacances tout en leur faisant découvrir des lieux de vie associatifs et des lieux touristiques de la Cali. Au-delà de 11 ans, les enfants et adolescents peuvent aller au Point Jeunes où leur est également proposé un beau programme d'activités.

Comment est né ce projet ?

Chaque année, en France, 4 millions d'enfants ne partent pas en vacances. Izon n'échappe pas à cette réalité, laquelle est encore plus inquiétante cette année en raison de la crise sanitaire. Nous savons en effet que davantage de familles sont dans la difficulté. Et nous savons également que certains parents, dans leur entreprise, n'ont pas pu prendre leurs congés d'été comme ils le font habituellement. Pour toutes ces raisons, nous avons donc souhaité proposer un planning d'activités et de sorties du 20 juillet au 14 août de façon à distraire les jeunes izonnais – parfois accompagnés de leurs parents afin de favoriser des moments de partage.

Seules les familles en difficulté sont concernées ?

Non, absolument pas. Toutes les familles sont les bienvenues. Si par la force des choses elles sont les premières concernées, nous sommes néanmoins très attachés à la mixité sociale. C'est ensemble qu'il faut vivre Izon !

NOUS TENONS À REMERCIER POUR LEUR IMPLICATION :

Mélo die Hassen (Les Echos Ludiques), Thierry Frier (le bouchon izonnais), Marie France Thin (SAT NAM yoga), Mireille Billebault et Mireille Marrot (Art pour soi), Marielle Malville (1,2,3 Partage), Carole Buisson (Art-Yoga), Julie Dumais (L'Horizon des arts), Julien Boquet (théâtre), Patrick Normandin (Le rucher de Garosse), Mme de Nardi (racontez-nous Izon), Sophie Maho (peinture pour les 3-6 ans), Asso Happy and Co de Saint germain du Puch (carte postale musicale), Florence Agert (Flo reliure), L'association Les Petits Débrouillards

Nous tenons également à remercier le Conseil départemental de la Gironde pour son précieux soutien.



Quelles sont les activités proposées ?

Le programme Acti'Vacances a permis notamment aux enfants de découvrir des jeux de théâtre, d'improvisation et de mémorisation, ce qui encourage à prendre la parole en public et éveille la confiance en soi.

Les pratiques artistiques proposées permettent aux enfants de 3 à 11 ans de s'exprimer : peinture, reliure de carnet, peinture sur porcelaine, recyclage créatif...

Les enfants ont pu également participer à des ateliers pâtisserie en duo avec l'un de leur parent, faire de la couture, découvrir le yoga, participer à des ateliers de découvertes scientifiques notamment sur la biodiversité... Autant d'activités qui favorisent la concentration et l'attention.

De même, une matinée de pêche au lac d'Anglade ainsi qu'une sortie ludique en famille au lac des Dagueys à Aqualol ont eu lieu début août.

Acti'Vacances a également offert la possibilité de faire de l'éveil musical et de la lecture pour les tout petits et, pour les plus grands de découvrir l'adaptation d'un livre en film, lors d'une après-midi cinéma à la salle du séquoia.

Il ne faut pas oublier les sorties culturelles avec pique-nique au muséum d'histoire naturelle, au château de Vayres et au moulin de Porchères datant du XIXe siècle (visite de la minoterie et participation à un atelier de fabrication de pain).

Nous avons démarré cette période avec une sortie au cinéma et nous l'avons clôturée par une animation : « De l'abeille au miel » proposée par le « Rucher de Garosse » de Saint-Sulpice.

Le Département va financer toutes les sorties culturelles. Les autres activités et sorties ont été prises en charge par la municipalité.

LE DÉFI DE LA *Participation Citoyenne*



Chantier participatif de collecte de déchets du 6 septembre 2020

45,85 %. Le chiffre est alarmant. Il correspond au taux de participation des électeurs izonnais le 15 mars dernier à l'occasion des élections municipales. Est-ce dû uniquement au contexte sanitaire ? La peur du Covid-19 n'explique pas tout. Le mal est plus profond : l'abstention est devenue le premier parti en France ; elle avait déjà quasiment doublé de volume entre le scrutin municipal de 1983 et celui de 2014 ; et les deux tiers des ouvriers et des jeunes désertent régulièrement les urnes, à Izon comme ailleurs. Sauf à se satisfaire d'une démocratie sans peuple, il y a donc urgence à retisser les liens entre représentants et représentés. C'est précisément l'objectif premier du dispositif de participation citoyenne qui va être mis en place à la rentrée.

Notre volonté est d'offrir aux habitants la possibilité de faire vivre le débat public et de participer à l'élaboration des projets déterminants pour l'avenir d'Izon. Il s'agit d'encourager et de valoriser les initiatives citoyennes, la cohésion sociale et l'implication des habitants.

Le but de notre démarche est d'affirmer l'importance d'un travail partagé avec les habitants, dans une atmosphère conviviale et de respect mutuel. Ces conditions sont des facteurs indispensables à la motivation de tous les acteurs et à l'efficacité du travail fourni.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés pendant la campagne municipale à :

- Reconnaître un **droit d'interpellation citoyenne** du conseil municipal en plaçant l'habitant(e) comme acteur de notre ville.
- Créer un **conseil des enfants**, un **conseil des jeunes** et un **conseil des sages** (seniors). Ils auront pour vocation de contribuer à la démocratie locale et à l'élaboration de projets communaux.
- Avoir **recours au référendum local** et à la consultation pour avis des électeurs sur des choix stratégiques.
- Instaurer un **budget participatif**.
- **Encourager les chantiers participatifs** en développant la culture du faire-ensemble.
- Organiser des réunions régulières, sous forme de « **comité de quartiers** » en privilégiant le déplacement des élus sur place et l'expérience des habitants. Un Comité de quartier est un groupe de travail composé d'habitants, d'élus et d'acteurs locaux bénévoles qui élaborent des projets collectifs pour le quartier concerné. C'est un lieu d'information, de concertation et de propositions en complément de la démocratie représentative. Il joue également un rôle important dans le renforcement du lien social entre habitants d'un même quartier. Dès la rentrée, les premiers comités seront installés.
- Créer des **commissions extra-municipales** consultatives sur des sujets d'intérêt général et pour lesquels il existe une réelle marge de manœuvre dans la prise de décision de la collectivité. Les commissions extra-municipales sont composées à la fois d'élus et de personnes qui peuvent ne pas appartenir au Conseil municipal, notamment des représentants d'associations locales. Chaque commission est présidée par un membre du conseil municipal, désigné par le maire. Elles permettent d'associer les citoyens à la vie de la commune, de favoriser le dialogue avec les élus, de faire appel aux compétences des habitants et, plus globalement, de faire vivre la démocratie locale en donnant la parole aux citoyens. Les premières commissions extra-municipales seront installées à la rentrée.

Nous mettrons tout en œuvre pour permettre aux Izonnaises et aux Izonnais de se réapproprier la chose publique.



La question de l'hydraulique



PAROLE D'ÉLU

Philippe GIRARD

Conseiller municipal délégué
à la gestion du réseau
hydraulique, l'assainissement,
et la prévention des risques

Le budget 2020 devait impérativement être voté avant le 30 juillet. Pour cette raison nous n'avons pu budgéter qu'une somme de 40 000 €HT pour les travaux de nettoyage et de curage de fossés, car au-delà il nous aurait fallu lancer un appel d'offre, une procédure dont la longueur ne nous aurait pas permis de lancer les travaux avant l'automne (trop tard !).

Avec un tel budget, nous allons intervenir dans les endroits stratégiquement les plus difficiles, là où il y a les inondations les plus inquiétantes.

Il s'agit de la rue de la Lande, de la route d'Anglade, du chemin du Glaugelas, de la rue du Port, de la rue de la Cabanne et du chemin de la Plagne, à condition évidemment de pouvoir conclure avec les entreprises qui ont présenté des devis et que les travaux puissent être réalisés avant la mauvaise saison.

Pour ce qui concerne les ruisseaux, cela est du ressort de la Cali et nous n'avons pas le droit d'y toucher. Une étude hydraulique est prévue et cela prendra du temps.

Pour 2021, il y aura un projet plus ambitieux, en fonction bien évidemment des possibilités financières de la commune, car cela coûte très cher.

Dans ce domaine, notre héritage est très lourd, car depuis de très nombreuses années, peu de travaux ont été effectués, et tous les circuits hydrauliques sont dans un état total d'abandon! Nous sommes face à chantier titanesque, que nous espérons réaliser pendant les six années de notre mandat.

Soyez assurés que nous sommes très attentifs à ces questions et aux nuisances qu'elles peuvent engendrer pour les riverains.

COVID 19

ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE ATTENTION À NOUS ET AUX AUTRES, RESTONS SOLIDAIRES ET APPLIQUONS SCRUPULEUSEMENT LES GESTES BARRIÈRES DANS TOUTES LES SITUATIONS.



Port du masque OBLIGATOIRE dans tous les espaces clos et certains espaces non clos.



MAIRIE / ACCUEIL

Ouverture aux horaires habituels.
Masque obligatoire.
05 57 55 45 46 - www.izon.fr
<https://www.facebook.com/mairieizon>



SALLE DES FÊTES

Fermée avec réouverture progressive.
Étude des demandes au cas par cas.



BIBLIOTHÈQUE

Sur rendez-vous : réouverture en présentiel pour les lecteurs. Maintien du système du drive. **Port du masque et lavage des mains obligatoires.**
bibliotheque@izon.fr - 05 57 55 49 68



MARCHE DU JEUDI MATIN

En plein air, tous les jeudis matin.
Masque obligatoire, mesures barrières, sens de circulation.



ECOLES

Masque obligatoire à moins de 50 m. des écoles, du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 7h à 13h.



TOUTES LES MANIFESTATIONS PUBLIQUES MÊME EN PLEIN AIR

Masque obligatoire, mesures barrières.
Déclaration à la Police Municipale - Dossier en Préfecture.



CIMETIÈRE

Ouvert. **Respect des mesures barrières et de la distanciation.**



CCAS

Permanence le mardi matin.
Masque obligatoire.
ccas@izon.fr



CITY STADE

Ouvert. **Respect des mesures barrières et de la distanciation.**



ASSOCIATIONS

S'adresser directement à chaque association pour connaître leurs modalités de reprise et les mesures mises en œuvre par les fédérations.



PARC ET AIRE DE JEUX

Accessibles.
Désinfection des mains avant et après utilisation des jeux.
Respect des mesures barrières et de la distanciation.



STADES

Masque obligatoire aux abords des terrains du stade de La Naude et du stade Cassignard les jours de match. Vestiaires : utilisation au cas par cas.



SMICVAL VAYRES

- SANS rendez-vous, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h en été et de 13h à 17h en hiver.
- AVEC rendez-vous, les vendredis et samedis.

<https://www.smicval.fr/plateforme-de-prise-de-rendez-vous/>



CENTRE DE LOISIRS

Masque obligatoire à moins de 50 m. des écoles, du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 7h à 13h.

ADOPTEZ LES GESTES BARRIÈRES

Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter.
- Respecter une distance d'1 mètre minimum avec autrui.

Ces informations sont susceptibles d'ajustement en fonction de l'évolution de la situation.

LES TRIBUNES LIBRES

GRUPE DE LA MAJORITÉ « ENSEMBLE, VIVONS IZON »

Chères Izonnaises, Chers Izonnais,

Du fond du cœur, merci ! Votre confiance ne nous fait pas seulement honneur. Elle nous engage. Nous avons maintenant une parole à tenir, un programme à mettre en œuvre, une confiance à nourrir. N'hésitez pas à venir directement à notre rencontre à la Mairie. Notre Maison commune vous est grande ouverte. Nous avons et aurons bien des choses à nous dire.

Citoyenneté – On la dit en berne. Nous agissons en conséquence. Fait nouveau à Izon, plusieurs dispositifs de participation citoyenne ont été prévus dans le règlement intérieur du conseil municipal. Si la situation sanitaire le permet, ils seront mis en place au cours des prochaines semaines. A vous de vous en emparer. Ensemble, au-delà de nos différences, nous formons une même communauté politique. Ensemble, nous sommes Izon !

Éthique – Le premier conseil municipal nous a donné l'occasion d'adopter la Charte de l'élu local. Extraits : « L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité (...) Dans l'exercice de son mandat, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier (...) Il veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts ». Nous veillerons au respect de ces règles de bon comportement et de déontologie.

Indemnités de fonction – Celles du maire (1500 € brut) et des huit adjoints (600€) ont été baissées de 30 % comparativement à celles perçues par l'exécutif précédent entre 2014 et 2020. Cette baisse nous permet d'indemniser les quatorze conseillers municipaux délégués de la majorité (200 €). Il est normal que chacun d'entre nous soit indemnisé compte tenu de son implication dans la mise en œuvre de notre projet. Au nom de son groupe, M. Malville a proposé que les élus de l'opposition soient également indemnisés. Très surpris, le conseil municipal a rejeté cette proposition.

Droits de l'opposition – Avez-vous remarqué (à droite) la nouvelle place accordée à l'expression écrite des élus de l'opposition ? Une page entière ! D'une manière générale, nous avons renforcé les droits de l'opposition dans le règlement intérieur du conseil municipal, montrant par là-même notre attachement à une certaine conception de la vie démocratique. Forts de ces nouveaux droits, nous souhaitons à nos collègues de vivre leur mandat comme nous le faisons : avec passion.

Budget 2020 – Fait inédit dans l'histoire de la commune, en raison de la crise sanitaire, le budget pour l'année 2020 n'a été adopté que le 30 juillet ! Autant dire qu'il s'agit d'un budget de transition, tributaire de ce qui a été réalisé par la majorité sortante pendant la première moitié de l'année. Nous avons néanmoins pu flécher quelques priorités.

Vie associative - Les associations sont essentielles à la vie locale. Un effort budgétaire sans précédent a été réalisé en faveur de celles qui en ont besoin. En outre, de nouvelles salles seront mises à disposition ou partagées à la rentrée. A noter la volonté de faire de la MACC et de ses alentours un lieu de vie davantage ouvert, festif et populaire.

Sécurité – A l'est, à l'ouest comme au sud, nos entrées d'agglomération sont sources de tracas pour les riverains et dangereuses pour les piétons et les cyclistes. Des études vont être lancées en vue de procéder aux travaux nécessaires. Le processus sera long et coûteux. Guidés par l'intérêt général, nous ferons des choix. Les riverains des quartiers concernés, qui se sentent parfois délaissés, seront informés et consultés. En outre, à certains endroits, après concertation, nous expérimenterons de nouveaux sens de circulation.

Transition écologique – Il est urgent de diminuer nos dépenses énergétiques. Une étude thermique va être lancée afin de mieux cibler les investissements nécessaires. Nous allons également entreprendre une campagne de végétalisation des espaces publics. Par ailleurs, un projet alimentaire et paysager partagé va être initié au cours des prochains mois. Si le contexte le permet, nous espérons une mobilisation des habitants, toutes générations confondues, au sein d'ateliers de concertation et de coproduction.

Écoles – La salle dédiée à l'accueil périscolaire de l'école maternelle est un bâtiment modulaire d'une autre époque. Dans l'intérêt des enfants, nous changerons cela cette année. Ce sera plus feng shui. Deux préaux supplémentaires seront également installés. Il était plus que temps.

Rentrée scolaire – Oui, elle est spéciale. Mais dans l'intérêt de nos drôles, il est essentiel que ce moment important pour eux se déroule dans un climat serein. Tout le possible sera fait afin de préserver missions éducatives, santé et bien-être. Merci à tous les personnels des écoles de continuer à accomplir leur mission avec professionnalisme, courage et bienveillance. Merci aux représentants des parents d'élèves de maintenir un contact étroit avec nous. Et merci à tous de respecter les gestes barrières.

GROUPE DE L'OPPOSITION « AU CŒUR D'IZON »

Chères Izonnaises, Chers Izonnais,

Les membres du collectif « au cœur d'Izon » remercient celles et ceux d'entre vous qui nous ont apporté leur voix le 15 mars. Nous nous engageons à porter votre choix pour les 6 ans du mandat à venir. Cependant, cette date semble déjà si loin tant la crise sans précédent que nous traversons a bousculé nos vies et nos habitudes. Il nous faut maintenant vivre avec la COVID-19, les contraintes économiques et difficultés sociales qu'elle a engendrées en incluant une démarche environnementale plus que jamais nécessaire.

Chacun est désormais bien conscient de l'importance de cet échelon municipal dans notre quotidien. L'engagement et le degré d'initiative des équipes municipales seront impératifs face aux importants défis à relever. Cela devra se faire en collaboration avec la CALI et le département sans que ne soient imposés aux Izonnaises et aux Izonnais des choix qui ne seraient pas les leurs mais des cadeaux en retour d'un soutien politique.

Nous saluons la volonté exprimée par Laurent de Launay d'associer les élus « au cœur d'Izon » au fonctionnement des commissions. Toutefois passer de la théorie à la pratique requiert plus que de la volonté : nous attendons des actes. Les commissions et le conseil municipal doivent être des lieux de débats où chacun pourra apporter son expertise et ses idées. Notre volonté est d'être une opposition constructive en respectant les engagements que nous avons pris pendant la campagne et les grandes lignes de notre programme.

Pour rappel, voici les commissions dans lesquelles nous siégeons. N'hésitez pas à nous solliciter directement, par mail à l'adresse aucoeurdizon@gmail.fr ou sur notre page Facebook Au cœur d'Izon

Finance : Frédéric Malville (vice-président) et Marc Boisseau

Affaires générales, juridiques et ressources humaines : Sophie Carrère et André Veyssière

Travaux et développement urbain : Marc Boisseau et Aline Fontaine

Cadre de vie et développement durable : Aline Fontaine et Marc Boisseau

Animation, vie associative et culturelle : Marie-Hélène Clément et André Veyssière

Education, jeunesse et loisirs : Aline Fontaine et Marie-Hélène Clément

Communication et Information : Frédéric Malville et Sophie Carrère

Sécurité : Frédéric Malville et Sophie Carrère CCAS : Marie-Hélène Clément et Sophie Carrère

Nous notons avec intérêt que la majorité municipale a repris l'une des idées phares de notre programme : la mise en place de comités de quartier. Les membres de l'équipe Au cœur d'Izon non élus seront bien entendus présents dans ces instances de consultation et nous invitons chacune et chacun d'entre vous à prendre part à ces comités dès leurs mises en place.

Dans les semaines et les mois à venir, de nombreux dossiers importants seront au programme. Les élus Au Cœur d'Izon seront particulièrement attentifs sur trois sujets :

- L'école : pour que nos enfants soient accueillis dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales en particulier pendant la pause méridienne et le temps périscolaire.
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : l'enquête environnementale lancée en janvier dernier apportera des éclairages importants pour construire dès le début de l'année 2021 un nouveau PLU tenant compte des enjeux environnementaux et de mobilité, de l'implantation de logements sociaux et permettant un développement harmonieux de notre commune.
- La médiathèque : projet structurant pour notre commune. Les restrictions de déplacements que nous avons connues ces derniers mois démontrent, s'il était encore nécessaire de le faire, l'intérêt de disposer d'un tel équipement à Izon.

Tout en restant très attentifs et apporteur d'idées sur la sécurité, la gestion hydraulique et l'animation de la commune, nous vous souhaitons une bonne rentrée et espérons un deuxième semestre le plus serein possible ;

Les élus Au cœur d'Izon

Frédéric Malville, Sophie Carrère, Marc Boisseau, Marie-Hélène Clément, André Veyssière, Aline Fontaine



RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE

MAIRIE D'IZON
207, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 33450 IZON
Tél. : 05 57 55 45 46
Mail : contact@izon.fr
Site : www.izon.fr

- **HORAIRES D'OUVERTURE :**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

- **PERMANENCES :**
vos élus vous accueillent chaque samedi de 9h à 12h

- **ASTREINTE :**
Un numéro est à votre disposition les soirs et week-end pour les urgences : 06 60 53 12 53

RENDEZ-VOUS

- **Samedi 19 septembre :** Journée européenne du patrimoine « Education et Patrimoine : Apprendre pour la vie » (MACC, Pavillons, Eglise, Château d'Anglade, etc. de 10h à 22h)
- **Dimanche 20 septembre :** Vide-grenier organisé par Elfedyz (allée des Pavillons de 8h à 18h)
- **Mardi 22 septembre 2020 :** Journée portes-ouvertes organisée par Les Couleurs du Temps (Pavillons de 10h à 12h et de 13h30 à 17h)
- Désherbage des livres de la bibliothèque du 26 septembre au 17 octobre 2020 de 9h à 11h30 : Vente de livres à 1 euro. RDV salle Séquoia

COVID19

Ensemble, continuons à faire attention à nous et aux autres, restons solidaires et appliquons les gestes barrières.